

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	06 février 2024	Lieu	Visioconférence
Présents	Mesdames S. SERMANSON, C. CHAUDRIN-RABOTTEUR Messieurs J. DARTRON, L GALVANI, G. MANETTE, Y. SELBONNE, T. FLEREAU, M. MERABLI, V. RAMLALL, J-C. ALCOOL		
Excusés	G. PINSON, K. AZEDE, S. ZAMORE, R. SAINT-VAL		
Absents	E. ELIE, Ph. MAQUIABA, E. NESTAR, J. MARTIAL, B. EDM, T. COLOMBO		
Invités	F. THOMAS BABEL (Directeur), T. MONTAGNE (DTR)		

1. Ouverture de la séance à 19h40

Après avoir constaté l'atteinte du quorum, Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue (CDL) d'urgence et passe la parole au Secrétaire Général L. GALVANI pour la lecture de l'ordre du jour.

Le Secrétaire Général remercie le Président et annonce le 1^{er} point de l'ordre du jour :

1^{er} POINT : Analyse et mesure à prendre pour donner suite aux incidents survenus lors du match de Futsal opposant le GFC au RFC

Après avoir réaffirmé sa compassion et son soutien au blessé, le Président rappelle brièvement les faits et les premières mesures prises par la Ligue (communiqué de presse, prise de contact avec l'entraîneur du GFC) et passe la parole au VP Y. SELBONNE qui est en charge football diversifié.

Le VP Y.SELBONNE rappelle quelques éléments contextuels ayant entourés cette rencontre ainsi la teneur des échanges qu'il a pu avoir avec la commission futsal qui s'est réunie en urgence hier soir. Il indique que ses faits sont graves et nécessitent des mesures fortes mais il précise aussi qu'il s'agit de faits isolés et que c'est une première dans le championnat de futsal qui existe depuis 8 ans.

Le Président remercie le VP Y SELBONNE et, avant de passer la parole aux autres membres du CDL, rappelle que s'il appartiendra à la commission de discipline de juger au fond cette affaire, le conseil de Ligue en sa qualité de garant moral de la discipline et de responsable du bon déroulement des différents championnats qu'il organise doit également se positionner dans cette affaire.

Après échange et débat un large consensus se dégage autour de quelques mesures fortes de nature à répondre à l'émotion suscitée par cette affaire et créer un électrochoc salutaire au niveau de l'ensemble des acteurs.

A ce titre, le CDL valide à l'unanimité des membres présents les points suivants :

- Gel, sine die, de l'ensemble des compétitions (homme et femmes) et des activités futsal organisées par la Ligue Guadeloupéenne de football. L'application de cette décision est à effet immédiat.
- Organisation d'une rencontre le jeudi 15 février à 18H30 en présentiel (lieu à définir) avec les représentants de toutes les équipes (hommes et femmes) de futsal (président, entraîneur, capitaine), des délégués et des arbitres futsal. Cette réunion doit permettre à chaque acteur de s'exprimer sur la situation et de dégager des axes de nature à les endiguer en vue de la reprise des compétitions dès que les conditions seront réunies. En outre, la présence d'un professionnel du droit qui fera un rappel à la Loi et qui précisera le quantum des sanctions en cas de judiciarisation de ce type d'actes est également actée.
- Dès demain, mercredi 07 février 2024, ces décisions *supra* seront communiquée aux clubs futsal et à tous les clubs affiliés à la LGF sur leur mail « *lgfoot* ». Une communication dédiée à l'ensemble du monde du football et au grand public sera faite par voie de presse mais également sur le site de la Ligue et sur ces différents réseaux sociaux.

Le Président remercie le CDL pour ces décisions courageuses et responsables et qui ne peuvent que faire grandir la Ligue et le futsal.

2^{ème} POINT : Question diverse

- **Situation des compétitions U11 et U13** : Le VP G. MANETTE, le SGA T FLEREAU, le VP M MERABLI le DTR T. MONTAGNE font état de la situation. Si les choses en voie de normalisation pour les U11 avec une prise en main directe de l'ETR la situation est plus problématique pour les U13 pour lesquels se posent le sujet des rencontres non disputées ou / et pour lesquelles les feuilles de matchs n'ont pas été envoyées à la Ligue.

Après échanges et débats il est acté à l'unanimité des membres présents les points suivants pour les compétitions U13 :

- Le secrétariat de la Ligue va faire un recensement des rencontres pour lesquelles les feuilles de matchs n'ont pas été transmises.
- Un ultime mail de relance va être envoyé à chaque club recevant concerné en lui laissant 24 H00, à compter de l'envoi du mail par la Ligue, pour fournir ladite feuille de match à la Ligue.
- Un tableau récapitulatif des actions menées par le secrétariat sera envoyé le vendredi 09 février 2024, pour suite à donner, aux personnes suivantes : Le VP G. MANETTE, le SGA T FLEREAU, le VP M MERABLI le DTR T. MONTAGNE, Le Pdt de commission W. BAUZEOR, Le Pdt de commission S ZAMORE avec le Secrétaire Général et le Directeur en copie.

- Consolidation du classement U13 au prorata du nombre de matchs joués et reprise directement en phase 2 de la compétition

Enfin, un courrier sera envoyé dès demain mercredi 7 février 2024 à l'ensemble des clubs par le Secrétaire Général afin de leur indiquer la volonté de la Ligue de faire repartir ces compétitions U11 et U13 au sortir du carnaval, avec une programmation cohérente et en accord avec les exigences de ces catégories qui sont fondamentales dans le développement du jeune footballeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45

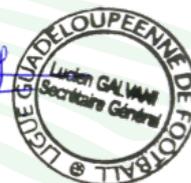
Le Président

Jean DARTRON



.....

LGF



LIGUE GUADELOUPEENNE
DE FOOTBALL

Pasyonémen ten nou !